



AMALIASTRAAT 14
2514 JC, LA HAYE / THE HAGUE
TEL: +31(0)70 346 9715, FAX: +31(0)70 365 2979
WWW.CAMEROON-EMBASSY.NL

CAMEROUN

Déclaration prononcée par S.E.Mme LIGUEMOH ONDOUA Madeleine, Ambassadeur et Représentant Permanent auprès de l'OIAC

Vingt neuvième session de la Conférence des États Parties à la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques. (La Haye, 25-29 novembre 2024)

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général
Excellences
Chers collègues**

1. Permettez-moi de prime abord de féliciter S.E.M Almir Sahovic, Ambassadeur et Représentant Permanent de la Bosnie Herzégovine pour son élection à la Présidence de la 29ème session de la Conférence des États Parties à la Convention. Je suis convaincue que grâce à ses qualités professionnelles et personnelles, il mènera avec succès nos travaux. Qu'il me soit ensuite permis d'adresser mes chaleureuses félicitations qu Président sortant, S.E.M Suljuk Mustansar Tarar, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République Islamique du Pakistan pour sa brillante présidence.
2. Il m'est également agréable d'exprimer ma vive reconnaissance au Directeur Général pour son rapport exhaustif et informatif. Toute mon appréciation exprimée également à l'ensemble du personnel du secrétariat Technique pour l'excellent travail abattu pour la tenue de nos présents travaux.
3. Ma délégation s'associe pleinement aux déclarations du Groupe Africain et du Mouvement des Non Alignés plus la Chine. Je voudrais adresser des points à titre national.

Monsieur le Président,

4. la délégation du Cameroun réitère sa ferme condamnation de l'emploi des armes chimiques et autres agents chimiques prohibés, par quiconque, où que ce soit, quelque soit la raison et les circonstances.

5. Nous devons consolider nos efforts afin de soutenir l'Organisation dans sa mission qui est celle de prévenir la résurgence des armes chimiques en prônant l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques donnant ainsi la chance que nous vivions dans un monde exempt d'armes chimiques. C'est pourquoi le Cameroun soutient le budget tel que proposé par le secrétariat Technique.

Monsieur le Président,

6. Ma délégation se félicite de la mise en œuvre de la 6ème phase du Programme Africain pour la période 2023-2025 qui a permis le renforcement de la coopération entre l'OIAC et l'Afrique. Qu'il me soit permis de remercier le Directeur Général et le Directeur de la Division de la Coopération Internationale et de l'Assistance pour le saut qualitatif dans les programmes de renforcement des capacités des ressources humaines africaines et d'amélioration du plateau des laboratoires.

Dans ce cadre ma délégation est fière que l'Afrique soit enfin dotée d'un laboratoire désigné logé en Algérie. Toutefois, ma délégation souhaite voir encore plus de laboratoires désignés sur ce grand continent qu'est l'Afrique. L'ensemble des États Parties africains y travailleront pour ce faire.

Des remerciements particuliers vont à l'endroit des différents contributeurs qui soutiennent et accompagnent le Programme africain.

7. Je voudrais indiquer que mon pays a bénéficié, dans le cadre de la coopération et de l'assistance, de plusieurs activités de renforcement de capacités en matière de protection, de prévention et de riposte aux incidents chimiques dont les plus marquantes sont le séminaire organisé en septembre 2021 en prélude à l'organisation par le Cameroun de la Coupe d'Afrique des Nations 2021, ainsi que la Réunion des Autorités Nationales africaines de juin 2023 qui a permis d'énoncer des recommandations fortes.
8. Ma délégation encourage en outre la coopération Sud-Sud dans le cadre d'échange d'expérience et de bonnes pratiques. Mon pays sollicite également l'accompagnement des pays plus outillés dans le domaine d'un mentorat afin de renforcer les capacités de son Autorité Nationale.

Monsieur le Président,

9. Le monde fait face à l'apparition de technologies émergentes et très sophistiquées notamment, l'Intelligence Artificielle, qui reste encore une grosse appréhension et pose un problème de compréhension pour un grand nombre d'États Parties. Ma délégation, dans cette rubrique tient à adresser ses sincères félicitations au Gouvernement du Maroc pour l'organisation réussie, avec l'appui du Secrétariat Technique et de certains États, de la Conférence internationale sur cette question, du 22 au 24 octobre 2024 à Rabat. Afin de mieux cerner la menace que peut causer l'Intelligence artificielle dans le domaine de la Chimie, ma délégation est convaincue de ce qu'un groupe de

travail pourrait fédérer les idées afin de permettre au Secrétariat Technique de concevoir des activités qui vont au delà de la présentation de l'Intelligence artificielle.

10. S'agissant du terrorisme chimique, mon pays qui est victime des actes terroristes des entités non étatiques encourage le Groupe de travail dirigé par S.E Mandosela, Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud à continuer la réflexion en impliquant les autres acteurs notamment le monde scientifique en vue de proposer des activités et actions concrètes pour une efficacité de la lutte contre le terrorisme chimique.

Monsieur le président

11. Je voudrais exprimer la gêne de ma délégation face à la situation qui devient récurrente au moment de la désignation des représentants des groupes régionaux devant siéger au sein des organes de notre Organisation, notamment le Conseil Exécutif. Le consensus est devenu une exception dans cet exercice, du moins pour certains groupes régionaux et malgré eux, les États Parties sont appelés à se prononcer par la procédure de vote dans une situation dont ils ne connaissent ni les tenants ni les aboutissants. C'est vraiment embarrassant.
12. Abordant la question de la procédure de vote en général, la pratique née de l'interprétation de l'article 85 a donné lieu à de nombreux questionnements. Le groupe africain a pris l'initiative de poser la question sur la table de discussion. Au regard de l'importance de la question, ma délégation encourage l'ouverture de discussions à ce sujet.
13. Tout en félicitant le Directeur Général pour la politique de genre implémentée depuis son mandat de notre Organisation, ma délégation souhaiterait inviter les États Parties à davantage féminiser les Autorités Nationales afin de garantir une base de données de candidatures féminines.
14. Pour ce qui est de la Politique de durée au poste et de la représentation géographique ma délégation est flexible quant à la possibilité pour le Directeur Général de procéder à la réembauche exceptionnelle d'anciens personnels pour ce qui est des postes pour lesquels des candidatures remplissant le profil s'avèreraient difficiles.

Monsieur le Président

15. Pour conclure, ma délégation appelle de tous ses vœux les États Parties à cristalliser leurs efforts afin de faire prévaloir le consensus dans la prise de décisions. Ce qui permettra à l'Organisation, qui embrasse une nouvelle vie du moment où l'activité de destruction a connu une fin heureuse, de rester forte dans le rôle fondamental qu'elle joue, pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationale.

Je vous remercie pour votre aimable attention et souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la Conférence.